

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Direction générale de l'aviation civile

Arrêté du 13 octobre 2009 portant modification de l'arrêté du 15 avril 2008 modifié portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Ecole nationale de l'aviation civile

NOR : DEVA0923145A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, en date du 13 octobre 2009, sont nommés membres du conseil d'administration de l'Ecole nationale de l'aviation civile :

a) En qualité de représentant de l'Etat

M. Maurice Georges, en remplacement de M. Marc Hamy.

b) En qualité de personnalité

Mme Rozenn Irvoas, ingénieure principale du contrôle de la navigation aérienne, en remplacement de M. David Pegorarotto.

e) En qualité de représentants des élèves ingénieurs

Titulaire

M. Clément Martin, IENAC 08/S.

Suppléant

M. Vladimir Steyaert, IENAC 08/S.

f) En qualité de représentants des élèves suivant les formations professionnels de la direction général de l'aviation civile

Titulaire

M. Sylvain Vonderweidt, ICNA08/C.

Suppléant

M. Jean-Marc Barbaggio, TSEEAC 08/B.